# PROCÈS-VERBAL
# COMITÉ SYNDICAL
# EN SÉANCE DU MARDI 10 DÉCEMBRE 2024

L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE,** et le **MARDI 10 DÉCEMBRE à 11h10,** le Comité Syndical du SIDÉLEC Réunion s'est réuni en huitième séance annuelle sur convocation faite par le Président de l'Établissement Public, Monsieur Maurice GIRONCEL **le 03 décembre 2024.** Clôture de la séance **à 12h00.**

La séance a été ouverte par le 1er Vice-Président, Monsieur Stéphano DIJOUX.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Stéphano DIJOUX, 1er Vice-Président et délégué Titulaire de la Commune de Saint-Pierre / M. Éric DELORME, 2ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Denis / M. Yolain OLIVATE, 4ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Paul / M. Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoît / M. Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André / M. Marcel DAMOUR, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de Salazie / M. Armand VIENNE, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de la Possession / M. Pierrot CANTINA, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune des Avirons / M. HIPPOLYTE Henry, Délégué titulaire de la Commune du Port / M. Éric ROUGET, délégué suppléant de la commune de Bras-Panon / M. Éric AH HOT, délégué suppléant de la commune du Tampon / M. Jean-Denis HOARAU, délégué titulaire de la commune de la Petite-Ile / M. Bernard MARIMOUTOU, délégué titulaire de la commune de Saint-Louis / M. Fabien AURE, délégué titulaire de la commune de Trois-Bassins.

**ÉTAIENT REPRESENTÉS :**

M. Maurice GIRONCEL, Président du SIDELEC Réunion par M. Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André / M. Mathieu HOARAU, 5ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de l'Étang-Salé par M. Stéphano DIJOUX, 1er Vice-Président et délégué Titulaire de la Commune de Saint-Pierre / M. Josian ZETTOR, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de Saint-Leu par M. Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit.

**SONT ARRIVÉS EN COURS DE SÉANCE :**

**SONT PARTIS EN COURS DE SÉANCE :**

**ÉTAIENT EXCUSES ou ABSENTS :**

M. Harry MOREL, 3ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Joseph / M. Jacques TECHER, Membre du bureau et délégué titulaire de la commune de Cilaos / M. André DUPREY, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de l'Entre-Deux / M. Gilles Lionel GRONDIN, délégué de la commune de Saint-Philippe / M. Dominique PANAMBALOM, Délégué Titulaire de la Commune de Sainte-Rose / M André M'VOULAMA Délégué Titulaire de la Commune de Sainte-Marie / M. Joan DORO, délégué titulaire de la commune de la Plaine des Palmistes.

Les membres présents ont pu délibérer en exécution des Articles L. 2121-17 et L.5211-10 du code général des collectivités Territoriales, et conformément à la délibération n° 20/02-01 du Comité Syndical en séance du vendredi 24 juillet 2020.

**SECRÉTARIAT DE SÉANCE :**

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Comité Syndical. Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-

Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit, a été désigné par vote à main levée (à l'unanimité des votants) pour remplir ces fonctions.

Le 1er Vice-Président de séance certifie que cette délibération est publiée sur le site internet officiel du SIDÉLEC Réunion et que le nombre de membres en exercice présents et représentés a été de 17 sur 24 (14 présents et 3 représentés).

**Discours d'ouverture de séance par Monsieur le 1er Vice-Président :**

**Chers collègues**,

Merci à toutes et tous pour votre présence. C'est notre dernier Comité Syndical pour 2024. Nous aurons tenu 8 séances au cours de cette année. Cela signifie que nous avons fourni un travail soutenu et concrets.

Je vous informe qu'en tout début d'année prochaine, lors de la traditionnelle présentation des « Vœux du SIDÉLEC Réunion », aux délégués, agents et partenaires, nous reviendrons sur les évènements marquants de cette année. Et, ils sont nombreux !

Nous nous retrouverons donc le vendredi 24 janvier 2025. Cette séance sera également consacrée à l'examen de notre Compte Financier Unique.

Les services du SIDÉLEC ne manqueront pas de revenir vers vous sur ce point. Mais d'ores et déjà retenez ce rendez-vous à votre agenda.

Pour l'heure, au cours de ce Comité nous aurons à examiner 13 affaires. En particulier nous sommes notamment invités à nous prononcer sur le Budget Primitif 2025. Après le Débat sur nos Orientations Budgétaires, notre budget traduit nos ambitions pour la Réunion.

Pour rappel, elles se déclinent en 3 axes majeurs :

1 - Agir pour un Service Public de qualité au bénéfice des usagers
2 - Renforcer nos actions en direction de toutes les communes
3 - Contribuer et réussir la Transition énergétique du territoire

Ainsi, pour 2025, le Budget de l'EPCI s'élève à 31 950 000 €. Nous avons un volume de 25 242 500 € fléchés sur les dépenses d'investissements (près de 80 %). Cet effort est le résultat d'un travail collectif entre les délégués et l'administration. Il s'agit surtout d'une forte volonté politique.

D'ailleurs, je veux ici souligner que sur ces 4 dernières années (2021 à 2024), pour un budget cumulé global 93 592 307 €, le SIDÉLEC a injecté plus de 76 412 273 € (82%) dans l'économie locale. Nous restons donc un établissement d'investissement

Nous participons ainsi au développement économique de l'île. Ce sont des emplois durables, des activités créatrices de richesses.

Si nous rajoutons les 25 242 500 € inscrits au BP 2025 au 76 412 273 € (2021 à 2024), nous atteignons un volume de 101 655 000 € d'investissements.

Nous réaliserons 85 % de notre Programmation Pluriannuelle d'Investissement qui s'établit à 122 millions €. En clair, nous sommes sur la bonne trajectoire pour réaliser la totalité de notre PPI sur la mandature.

Nous sommes sur la bonne trajectoire !

Pour autant, nous savons tous le contexte particulier dans lequel nous sommes depuis quelques jours ; pour ne pas dire quelques mois. La situation inédite. Il nous ait difficile d'avoir une visibilité claire sur les prochains mois.

Dès la nomination du nouveau 1er Ministre et du nouveau Gouvernement nous aurons les idées un peu plus claires sur la feuille de route de l'État. Il est à souhaiter que le nouveau Gouvernement prenne la mesure des difficultés des pays et territoires d'Outre-mer.

Nous avons fait entendre notre voix lors du dernier Congrès des maires et présidents d'EPCI. Nous avons aussi formulé des propositions sur nos urgences. Le CIOM prévu, aura-t-il lieu ? Nous devons nous tenir prêt à y participer avec des propositions concrètes.

Pour ma part je reste convaincu qu'il nous faut nous entendre, ici, sur l'essentiel et qu'il nous revient d'élaborer un projet global, fait par les réunionnais et pour les réunionnais. Sa mise en œuvre pourrait être une loi- programme sur 5, 10, 15 ans.

En ce qui concerne le SIDÉLEC Réunion, avec la FNCCR, nous devons rester vigilants sur un certain nombre de sujets comme

- La réforme du Cas-Facé et l'augmentation de l'enveloppe ;
- Les Tarifs Réglementés de Ventes d'électricité ;
- Le mécanisme de péréquation tarifaire ;
- Ou encore les soutiens publics aux ZNI.

Les enjeux sont considérables pour notre population et le territoire et cela au moment même où les membres de la Gouvernance Énergie ont décidé mardi dernier de lancer les travaux de révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie. Là encore nous avons formulé des propositions nouvelles.

Je vous informe également que le 4 décembre nous avons eu une importante réunion de travail avec la direction régionale d'EDF et des services.

L'ordre du jour a été conséquent. Nous surtout insisté pour trouver les moyens pour réduire les délais de raccordement des pétitionnaires et la préparation de la saison cyclonique.

Toujours sur les travaux d'électrification rurale, les services du SIDÉLEC et les délégués présents ce matin à la Commission d'Appel d'Offre vous feront également un point sur la commande publique.

Enfin, EDF confirme la présence à la Réunion en juin prochain de M. Luc Rémont, Président Directeur Général d'EDF. À cette occasion nous aurons l'opportunité d'échanger sur les sujets impactant pour l'île.

À ce titre, le Contrôle de Concession en cours ainsi que l'étude d'impact liés au réchauffement climatique sur l'aménagement du territoire en général et sur le réseau de distribution électrique en particulier nous permettront de disposer d'éléments à la maille du département pour préparer ce rendez-vous.

D'ailleurs, sur le front de la lutte contre le réchauffement climatique, les nouvelles ne sont pas bonnes. Lundi, le service changement climatique de l'observatoire européen Copernicus a annoncé que :

1 - 2024 sera l'année la plus chaude enregistrée
2 - 2024 sera bien la première année au-dessus du seuil de 1.5°C de réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle.

Nous devons continuer à nous mobiliser pour inverser la tendance parce qu'à ce rythme les conséquences seront encore plus catastrophiques. Les îles sont en première ligne. Le projet global pour la Réunion que j'appelle de mes vœux devra prendre en compte cette urgence.

Un séminaire avec EDF et les délégués se tiendra courant février et là aussi, les services du SIDÉLEC ne manqueront pas de revenir vers vous. Je compte sur votre participation.

**<u>Le Procès-verbal de l'instance du mardi 22 octobre 2024</u>** :

L'assemblée est invitée à valider le procès-verbal de la séance précédente du mardi 22 octobre 2024.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.

Il n'y en a aucune, Monsieur le 1er Vice-Président passe au vote :

**- Le procès-verbal du Comité Syndical du 22 octobre 2024 est adopté à l'unanimité –**

Ce procès-verbal est publié sur le site officiel du SIDÉLEC Réunion.

**Le déroulé de séance** :

Monsieur le 1er Vice-Président présente ensuite le déroulé de cette séance, et liste les intervenants qui présenteront les rapports.

Après ces quelques précisions, l'assemblée est prête à statuer sur l'ordre du jour suivant :

**PÔLE RESSOURCES :**

- **Direction des finances**

**Rapport n°24/08-01 : Budget Primitif 2025 du SIDELEC Réunion.**

**PÔLE ÉNERGIES NOUVELLES ET DÉVELOPPEMENT :**

**Rapport n°24/08-02 : Validation du Schéma Directeur de développement départemental des Infrastructures de Recharge pour les Véhicules Électriques et hybrides (IRVE / IRSVE).**

**Rapport n°24/08-03 : Convention de partenariat dans le cadre d'un objet confectionné avec le lycée Lislet Geoffroy (LLG » d'une borne de recharge pour véhicules électriques péï.**

**Rapport n°24/08-04 : Note d'information sur le projet de transfert de la compétence fonctionnement EP suite au COTECH du 5 novembre 2024.**

**Rapport n°24/08-05 : Rapport d'Activités 2023 de la SPL Énergies Réunion.**

**PÔLE CONTRÔLE DE CONCESSION ET DES MOYENS :**

**Rapport n°24/08-06 : Note d'information sur l'avancée de la mission Contrôle de Concession des exercices de 2018 à 2022 (CRAC).**

**PÔLE RESSOURCES :**

- **Direction des ressources humaines**

**Rapport n°24/08-07 : Mise à jour de la Charte sur le temps de travail – Évènements climatique.**

**Rapport n°24/08-08 : La Protection Sociale Complémentaire (PSC) : Adhésion à la convention de participation du CDG.**

**Rapport n°24/08-09 : Mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).**

**Rapport n°24/08-10 : Désignation de la Déléguée à la Protection des Données (DPD / DPO).**

**PÔLE RESSOURCES :**

- **Direction des finances**

**Rapport n°24/08-11 : Révision de la délibération n°23/02-22 / Autorisation du versement de la 2ème tranche de la convention Intracting d'avance remboursable d'un montant total de 2 643 245€ auprès de la caisse des dépôts et consignations pour le financement des travaux d'éclairage publics engagés pour 14 communes.**

**COMMUNICATION :**

**Rapport n°24/08/12 : Note d'information – Participation du SIDÉLEC au 106ème Congrès des Maires et Présidents d'Intercommunalité de France.**

**PÔLE ÉNERGIES NOUVELLES ET DÉVELOPPEMENT :**

**Rapport n°24/08-13 : Hyvolution Paris 2025 : Salon de l'hydrogène – Participation du SIDELEC Réunion – Complément à la délibération n°24/06-01 du 28 août 2024 – Mandat Spécial.**

**DÉCISIONS :**

- **Rapport n°24/08-01 : Budget Primitif 2025 du SIDELEC Réunion.**

Monsieur le 1er Vice-Président présente le rapport et souligne l'avis favorable émis lors des Commissions Conjointes le mardi 26 novembre 2024.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **Rapport n°24/08-02 : Validation du Schéma Directeur de développement départemental des Infrastructures de Recharge pour les Véhicules Électriques et hybrides (IRVE / IRSVE).**

Monsieur le 1er Vice-Président passe la parole à Monsieur Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André, il fait part du rapport et indique que les membres des Commissions conjointes ont émis un avis favorable le mardi 26 novembre 2024.

Monsieur Éric AH-HOT, délégué suppléant de la commune du Tampon, a soulevé la question de la pertinence d'augmenter le nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques, au regard de la baisse des ventes de ses véhicules.

Monsieur Armand VIENNE, membre du bureau et délégué titulaire de la commune de la Possession demande des précisions sur le terme « non discriminatoire » utilisé dans le rapport.

Monsieur Daniel ALAMELOU, Chargé de mission IRVE et EP, a précisé qu'une baisse des ventes de véhicules électriques à La Réunion a été observée entre 2023 et 2024. En 2023, environ 3 600 véhicules électriques ont été vendus, contre environ 2 700 en 2024. Cette diminution pourrait être liée à la réduction des aides de l'État ainsi qu'à l'augmentation des prix des véhicules. Cependant, il a également souligné que le nombre de concessionnaires proposant des véhicules électriques est désormais supérieur à celui des concessionnaires vendant des véhicules polluants. Par conséquent, les ventes de véhicules électriques continueront à croître à La Réunion.

Concernant l'installation des bornes de recharge, elle s'adaptera aux besoins liés au nombre de véhicules circulant sur l'île. Ainsi, il n'y aura pas d'installation de bornes supplémentaires au-delà du nombre de véhicules électriques en circulation.

En début d'année 2025, un comité de pilotage sera mis en place, suivi d'un comité de suivi tous les six mois. Les comités de suivi du SDIRVE devront également arbitrer sur le tarif à appliquer pour la recharge des véhicules électriques. Il est envisagé d'harmoniser les tarifs de recharge dans toutes les communes.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a d'autres remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **Rapport n°24/08-03 : Convention de partenariat dans le cadre d'un objet confectionné avec le lycée Lislet Geoffroy (LLG » d'une borne de recharge pour véhicules électriques péï.**

Monsieur le 1er Vice-Président accorde la parole à Monsieur Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André pour une présentation du rapport. Il souligne également l'avis favorable émis lors des commissions conjointes du mardi 26 novembre 2024.

Monsieur Yves GIGAN, Directeur Général des Services, informe à l'assemblée que le coût prévisionnel de ce projet est évalué au maximum à 12 866€.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/08-04</u> : Note d'information sur le projet de transfert de la compétence fonctionnement EP suite au COTECH du 5 novembre 2024.**

Monsieur le 1er Vice-Président cède une nouvelle fois la parole à Monsieur Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André. Il présente le rapport et souligne qu'en date du mardi 26 novembre 2024, les membres des Commissions Conjointes ont émis un avis favorable.

Monsieur Fabien AURE, délégué titulaire de la commune de Trois Bassins demande plus d'information sur l'outil GMAO.

Monsieur Daniel ALAMELOU, Chargé de mission IRVE et EP, c'est outil informatique qui permet de géolocaliser tous les réseaux éclairage public de la commune.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a d'autres remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/08-05</u> : Rapport d'Activités 2023 de la SPL Énergies Réunion.**

M. Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André fait part du rapport. Il met en évidence l'avis favorable émis lors des Commissions Conjointes du mardi 26 novembre 2024.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/08-06</u> : Note d'information sur l'avancée de la mission Contrôle de Concession des exercices de 2018 à 2022 (CRAC).**

Monsieur le 1er Vice-Président accorde la parole à Monsieur Éric DELORME, 2ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Denis. Il fait part du rapport et indique que les membres des Commissions Conjointes du 26 novembre 2024 ont émis un avis favorable.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/08-07</u> : Mise à jour de la Charte sur le temps de travail – Évènements climatique.**

Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit présente le rapport et fait part de l'avis favorable émis par le CST le 25 novembre 2024 et par les membres des Commissions Conjointes le 26 novembre 2024.

Il est précisé que face au récents évènements climatiques, notamment le cyclone Belal, il a été jugé nécessaire d'adapter cette charte pour y intégrer des mesures spécifiques, notamment en ce qui concerne la gestion du temps de travail en cas d'alertes climatiques.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/08-08</u> : La Protection Sociale Complémentaire (PSC) : Adhésion à la convention de participation du CDG.**

Monsieur le 1er Vice-Président cède la parole à Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit pour une présentation du rapport. Il souligne l'avis favorable émis par le CST le 25 novembre 2024 et par les membres des Commissions Conjointes le 26 novembre 2024.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/08-09</u> : Mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).**

Monsieur le 1er Vice-Président passe la parole à Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit. Il souligne l'avis favorable émis par le CST le 25 novembre 2024 et par les membres des Commissions Conjointes le 26 novembre 2024.

Cette réactualisation vise à garantir la conformité avec les obligations légales et à assurer la sécurité des agents.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/08-10</u> : Désignation de la Déléguée à la Protection des Données (DPD / DPO).**

Monsieur le 1er Vice-Président accorde une nouvelle fois la parole à Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit pour une présentation du rapport. Il souligne l'avis favorable émis par le CST le 25 novembre 2024 et par les membres des Commissions Conjointes le 26 novembre 2024.

Le Président du SIDELEC Réunion a désigné madame Daniella MAILLOT, pour exercer la fonction de déléguée à la protection des données de l'établissement.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/08-11</u> : Révision de la délibération n°23/02-22 / Autorisation du versement de la 2ème tranche de la convention Intracting d'avance remboursable d'un montant total de 2 643 245€ auprès de la caisse des dépôts et consignations pour le financement des travaux d'éclairage publics engagés pour 14 communes.**

Monsieur le 1er Vice-Président présente le rapport.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/08-12</u> : Note d'information – Participation du SIDÉLEC au 106ème Congrès des Maires et Présidents d'Intercommunalité de France.**

Monsieur le 1er Vice-Président cède la parole à Monsieur Henry HIPPOLYTE, délégué titulaire de la commune du Port, pour une présentation du rapport.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **<u>Rapport n°24/08-13</u> : Hyvolution Paris 2025 : Salon de l'hydrogène – Participation du SIDELEC Réunion – Complément à la délibération n°24/06-01 du 28 août 2024 – Mandat Spécial.**

Monsieur le 1er Vice-Président accorde la parole à Monsieur Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André. Il fait part du rapport.

L'évènement de l'hydrogène HYVOLUTION PARIS se déroulera les 28, 29 et 30 janvier 2025. Il est également proposé une enveloppe de 8000€.

Monsieur le 1er Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

**Divers :**

Monsieur Stéphano DIJOUX, 1er Vice-Président clôture la présente instance.

Fin de séance à 12h00.

**Monsieur le Secrétaire de séance,**

**Patrice ELLAMA,**

**Le** 10/01/**2025 à** Ste Suzanne

SIDELEC Réunion – SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION

**Monsieur le 1er Vice-Président,**
**Stéphano DIJOUX,**

**Le ...../...../2025 à .....**

31 JAN. 2025

SIDELEC Réunion – SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION